



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A Aurillac, le 24 janvier 2023 à 17h30 heures

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE JAUNE GRAND FROID | VIGILANCE JAUNE NEIGE VERGLAS

Point de situation à 17h30

Météo-France maintient le département du Cantal en vigilance jaune grand froid pour le reste de la semaine et en vigilance jaune neige-verglas jusqu'au mercredi 25 janvier 2023 à midi.

L'intervention du service des routes du conseil départemental et de la DIR Massif Central a permis une amélioration des conditions de circulation sur les routes du Cantal.

Au regard de l'amélioration des conditions météorologiques, en concertation avec les services des transports du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et du conseil départemental, l'interdiction de circulation des transports scolaires n'est pas reconduite demain.

Les conditions de circulation peuvent s'avérer encore délicates localement. Des aménagements de circuit peuvent donc intervenir en fonction des conditions constatées par les transporteurs, en lien avec l'autorité organisatrice qu'est le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes.

Restez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologiques et des conditions de circulation sur :

- <https://meteofrance.com/>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC